

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



QUELLE POLITIQUE FORESTIÈRE WALLONNE POUR LE MÉLÈZE ?

JOSÉ HAPPART

Ministre wallon
de l'Agriculture et de la Ruralité

Le Gouvernement wallon est conscient de la répercussion du mélèze sur l'économie forestière et sur la filière bois wallonne. Dans sa politique forestière, la Région wallonne ne peut négliger cette essence. Notamment, elle attribue un certain nombre de subventions aux propriétaires publics et privés pour des opérations de gestion. Aussi, vu la valeur technologique et cynégétique du mélèze, j'ai augmenté largement les subventions accordées à sa régénération naturelle et artificielle. Il est parfaitement adapté à la plupart des stations de la région et mérite que les propriétaires forestiers le développent davantage.

Les peuplements de mélèze arrivant à maturité développent un matériau de haute valeur technologique, utilisé dans la filière bois pour des usages très rémunérateurs. Outre sa production supérieure à l'épicéa, le mélèze résiste mieux aux vents à cause de son enracinement, du moins dans le cadre d'une sylviculture dynamique.

Malheureusement, à cause d'une sylviculture conservatrice calquée sur l'épicéa au cours de la deuxième moitié du siècle passé, le mélèze a été abandonné.

Avec les connaissances sylvicoles actuelles et notamment l'utilisation de plants d'origine recommandable, d'une faible densité de plantation et des éclaircies très précoces, on obtient des mélèzes fortement appréciés dans la filière bois.

Actuellement, le mélèze hybride donne des résultats très prometteurs pour l'avenir de la forêt wallonne. Des essais suivis par le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois de Gembloux sont actuellement en cours dans divers cantonnements forestiers.

J'attache une grande importance à la recherche. Conscient de la gravité du problème des bois rouges de faibles dimen-

sions, j'ai signé une convention de recherche avec l'Unité de Gestion et Économie forestières de la Faculté de Gembloux pour la valorisation des bois rouges, notamment pour une comparaison entre le mélèze, le douglas et l'épicéa.

L'inventaire permanent des ressources ligneuses mis en application dès le début des années 1980 par le Professeur Rondeux et actuellement poursuivi par le personnel de la Division de la Nature et des Forêts permet de constater que le mélèze aurait moins la faveur des propriétaires forestiers que le douglas et que les étendues boisées seraient en légère régression, les jeunes boisements marquant un déficit assez net. Tout porte cependant à croire que la tendance ira en s'inversant suite aux actions mêmes de recherche et au besoin de restaurer ou de diversifier nos forêts.

En effet, suite aux mortalités liées à la maladie du hêtre, il est à penser que le mélèze aura une plus grande place dans la forêt wallonne future.

Enfin, on ne peut négliger la valeur cynégétique de cette essence. Essence héliophile, le couvert laisse passer une grande quantité de lumière. Celle-ci permet le développement d'une abondante strate herbacée et arbustive très bénéfique aux herbivores sauvages. Les animaux y trouvent une grande quantité de nourriture naturelle facilement accessible.

La fonction de production doit rester la fonction essentielle de la forêt wallonne, tant publique que privée, sans pour autant localement négliger les fonctions sociale, écologique et faunique. Dans cette fonction de production, les bois rouges comme le mélèze et le douglas ne peuvent être négligés. Leur grande valeur technologique mérite que le propriétaire foncier s'y intéresse. ■

